



Ville de  
**Pont-Audemer**

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
 Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
 E mail : [info@ville-pont-audemer.fr](mailto:info@ville-pont-audemer.fr)

## DÉCISION DU MAIRE

### SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE RÉSIDENCE ET DE PRODUCTION AVEC AVOKA

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

**VU** l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

**VU** l'arrêté du Maire n° 376-2023 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de troisième Maire en charge de la Culture et du patrimoine,

**CONSIDERANT** la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2025-2026,

**Le Maire décide** de signer une convention de résidence et de production avec AVOKA domicilié 5-7 rue des fonds d'Envaux – 02380 VERNEUIL SOUS COUCY pour une résidence et une coproduction sur le spectacle « Habiter les nuits » pour un montant 5.000 €.

Ce spectacle sera accueilli au théâtre à l'occasion du festival Le Noob 2026.

Fait à Pont-Audemer, le 2 décembre 2025

Pour le Maire et par délégation, le 3ème adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

  
 Julien TIMON